

# L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 19

## L'hiver 2019

**Animations**

**Enfance Jeunesse**

**Histoire locale**

**Loisirs et sorties...**

**... et toutes les infos**

**Janvier - Février - Mars 2019**



N° 19  
Janvier-Février-  
Mars 2019  
Bulletin trimestriel

## Sommaire

### Infos municipales ..... 3

Mairie, services et jours d'ouverture  
Agence postale communale, horaires  
Bibliothèque, nouvelle adresse  
État civil, naissances, mariages, décès

### ..... 4

Conseils municipaux, comptes rendus  
Bureau de vote, qui peut le tenir ?

### ..... 5

Travaux, voirie, entretien...

### ..... 6

Distinction, deux Amblenois à l'honneur  
Au jardin, heures de tonte et brûlage des déchets verts  
Mes alertes, un service d'infos

### ..... 7

Dépannages, intempéries d'hiver  
Coordonnées, syndicat des eaux et communauté de communes

### Manifestations ..... 8

Ça s'est passé à Ambleny cet hiver, cérémonies, expo, soirées, jeux, sports, loisirs...

### Infos pratiques ..... 10

Région, rénovation énergétique  
Pesticides, nouvelle réglementation  
Parasites, alerte de l'Office des forêts  
Fibre optique, raccordement

### ..... 11

Documents, demande sur Internet  
Déchèterie, carte d'accès

### Enfance Jeunesse ..... 12

Matinale, pour les tout-petits  
Instruction, l'école obligatoire à 3 ans  
Théâtre, la CCRV invite les écoliers  
Permis de conduire, aide financière

### Écoles..... 13

Visites, à l'Assemblée nationale et l'exposition Toutânkhamon à Paris

### Temps libre ..... 14

Au centre, cirque et Moyen Âge

### Histoire et Patrimoine ..... 15

Dr Bohn, médecin au XIX<sup>e</sup> siècle

### Sports et Loisirs ..... 16

Sorties, des idées de visites  
Badminton, avec la CSVA  
Agenda, les dates à retenir

## Édito

### Travaux et faits d'hiver

Malgré des épisodes neigeux et quelques gelées matinales, nous n'avons pas connu un hiver rigoureux. Réchauffement de la planète, diront les uns, hiver exceptionnellement doux comme on en a déjà connu par le passé, diront les autres...

Encore un grand merci à la famille Petit pour la réactivité dont elle a fait preuve, à titre bénévole, à déneiger nos rues et rendre la route de Maubrun à la circulation en dégagant un arbre couché sur la chaussée.

Autre sujet d'actualité, le cahier de doléances qui n'a pas obtenu un franc succès à Ambleny !

Les travaux : nous espérons tous que le système d'insonorisation installé salle de la Vigne-Catherine soit efficace ; l'enfouissement des lignes va bon train rue d'Hygnières le haut, il devrait être terminé dans le courant du printemps ; dans la cour des écoles, la pause d'un nouvel enrobé devrait se faire pendant les vacances de Pâques.

Au niveau de la communauté de communes Retz-en-Valois, le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est en phase terminale. Je vous invite fortement à assister à la réunion publique le 24 avril, à Vic-sur-Aisne.

Une redite régulière, l'utilisation des tondeuses et tronçonneuses est réglementée (voir p. 6), merci de faire preuve de civilité. N'oubliez pas non plus qu'il est interdit de brûler vos déchets dans votre jardin, il pourrait vous en coûter 450€, si la gendarmerie vous rend visite... Un vieil adage dit qu'un homme averti en vaut deux ! N'oubliez pas la déchèterie, nous avons la chance qu'elle se situe sur notre commune.

Le compte administratif 2018 a été voté au dernier conseil municipal, soyez rassurés chers Amblenois, ce 21 mars il y a 620 000 € en caisse !

Très bon printemps, à bientôt.

*« Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux », Jean de La Fontaine, poète et fabuliste né à Château-Thierry en 1621*



**Christian Pérut**  
mairie d'Ambleny

### ❖ L'Écho de la tour

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny  
03 23 74 20 19 — ambleny.mairie@orange.fr — www.ambleny.fr

Directeur de la publication Christian Pérut

Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny  
Ont participé à ce numéro, Monique Ferré, Margot Poncelet, Denis Rolland.

Photos Commune d'Ambleny, CCRV, Hervé Cléda, Bernard De Ré, Patrick Dujancourt, Christian Pérut, Philippe Robache, Jean-Claude Serain, Valor'Aisne, DR.

Imprimé à Gauchy, 02430, par Alliance Partenaires Graphiques — 03 23 72 22 00



## Agence postale communale



11, rue de la Tour  
l'agence fonctionne toute l'année

**du mardi au samedi,  
de 9 h 30 à 12 h 30**

Elle est fermée le lundi.

## Bibliothèque Onézime-Hénin



7, rue Dantale



03 64 18 36 70



[biblio.ambleny@orange.fr](mailto:biblio.ambleny@orange.fr)



En partenariat avec la bibliothèque départementale de l'Aisne, romans d'aventure, historiques, policiers, biographies et d'autres genres littéraires sont proposés aux lecteurs, ainsi que des

magazines pour adultes et enfants. Il est possible d'emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours.

### Tarif

- ♦ Le prêt est gratuit.

### Jours et horaires d'ouverture

- ♦ Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30.
- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- ♦ Vendredi, réservé aux scolaires, sur rendez-vous au 06 11 88 77 29.
- ♦ Samedi, de 11 h à 12 h.

### Pendant les congés scolaires

- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

### Les Amis de la bibliothèque

Vous pouvez devenir membre bienfaiteur en apportant votre soutien à la bibliothèque par une cotisation d'un montant de votre choix.

Contact Josette Lefèvre

- ♦ 06 11 88 77 29.
- ♦ [lefevre\\_josette@orange.fr](mailto:lefevre_josette@orange.fr)



## Mairie d'Ambleny

*La plupart des démarches administratives, nationales ou locales, s'effectuent à la mairie de votre domicile.*

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour tout ce qui concerne les formalités avec l'administration, état civil, listes électorales, urbanisme... et la vie du village. Des informations du service public et de diverses associations, à l'intention des enfants et des adultes, sont disponibles sur les présentoirs dans le hall de la mairie.

### Ouverture du secrétariat

- ♦ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ♦ Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h, fermé l'après-midi.
- ♦ La mairie est fermée le mercredi.

### Coordonnées de la mairie

- ♦ 11, rue de la Tour
- ♦ 03 23 74 20 19.
- ♦ [ambleny.mairie@orange.fr](mailto:ambleny.mairie@orange.fr)
- ♦ [www.ambleny.fr](http://www.ambleny.fr)

### Pièces d'identité

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, les dossiers doivent être déposés dans une commune équipée du système d'enregistrement biométrique, et les documents sont à retirer au même endroit. Mieux vaut prendre rendez-vous.

### Les 4 communes équipées les plus proches d'Ambleny sont

- ♦ Vic-sur-Aisne, 03 23 55 50 58
- ♦ Soissons, 03 23 59 90 00
- ♦ Villers-Cotterêts, 03 23 96 55 00
- ♦ Braine, 03 23 74 10 40

Le pré-dossier peut être obtenu sur le site officiel de l'administration française

- ♦ [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## État civil



### Naissances

Pas de naissance ce premier trimestre 2019. Depuis 2 ans, une carte cadeau de 30 € est offerte aux nouveau-nés pour une séance shopping dans un magasin de puériculture à Soissons.



### Mariage

16 mars Olivier VALET et Angélique BAGAYOKO



### Décès

22 décembre 2018 Christine CHARPENTIER, 49 ans  
26 janvier 2019 Denise BOUDOT née TOURTIER, 86 ans  
27 janvier Gisèle DUVIVIER née LEFÈVRE, 88 ans  
14 février Nicole BOUCHET-LANAT née CADORET, 70 ans

## Le Tonneau

- ♦ Vins fins
- ♦ Champagnes
- ♦ Alcools

8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS  
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44  
[letonneau@aliceadsl.fr](mailto:letonneau@aliceadsl.fr)

SIRET 338 697 261 00018

# Conseils municipaux

*Les décisions qui règlent et gèrent la vie de la commune sont prises lors des conseils municipaux qui sont des séances ouvertes au public.*

*L'intégralité des comptes rendus est disponible sur [ambleny.fr](http://ambleny.fr)*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont décidé

### 31 janvier 2019

- ♦ De nommer le maire Christian Pérut représentant de la commune à l'Useda, en remplacement de Daniel Fourreaux, délégué titulaire démissionnaire, à l'unanimité.
- ♦ D'adhérer au groupement de commande de gaz naturel de l'Useda, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter la proposition de l'Useda pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que la pose de candélabres au hameau de Maubrun, à l'unanimité.
- ♦ De demander une subvention DETR et une API pour les travaux de rénovation de la toiture de la salle de la Vigne-Catherine, à l'unanimité.
- ♦ De signer l'avenant pour intégrer les stagiaires avant titularisation au Rifseep, le nouveau dispositif d'octroi des primes, à l'unanimité.
- ♦ De signer la convention avec Pôle Emploi pour renouveler le contrat unique d'insertion (CUI) d'un agent communal pour une durée de 12 mois, avec 10 voix pour et 3 abstentions.
- ♦ De renouveler la convention avec Les Francas pour l'animation du centre de loisirs pendant l'année 2019, à l'unanimité.
- ♦ D'approuver le procès-verbal de la CCRV concernant la mise à disposition des biens communaux pour assurer l'entretien du réseau d'assainissement collectif, à l'unanimité.
- ♦ D'autoriser le maire à payer les dépenses d'investissement 2019 avant le vote du budget primitif de la même année, à l'unanimité.

### 21 mars 2019

- ♦ D'apporter les modifications à deux délibérations du Rifseep, demandées par le préfet, avec 10 voix pour et 3 abstentions.
- ♦ D'approuver l'enquête publique concernant l'aménagement et la gestion des cours d'eau du ru de Retz et du ru du Voidon, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter le procès-verbal de mise à disposition à la CCRV de voies communales transférées pour la compétence voirie, à l'unanimité.
- ♦ De solliciter une subvention DETR pour remplacer le réseau des eaux pluviales dans la cour de l'école primaire, à l'unanimité.
- ♦ De solliciter une subvention à la DRAC pour la réfection et la peinture des portes de l'église, à l'unanimité.
- ♦ De nommer Philippe Lefèvre dans les commissions travaux, vie associative, finances et appel d'offres; Pierre Langrand à celle école ALSH; le maire et les 3 adjoints suivants deviennent titulaires et suppléants à la CLECT, en remplacement du conseiller démissionnaire, avec 10 voix pour et 3 abstentions.
- ♦ D'approuver le compte administratif 2018 de la commune, avec 9 voix pour et 3 abstentions (12 votants).
- ♦ D'approuver le compte de gestion 2018 de la commune, à l'unanimité.
- ♦ D'approuver l'affectation du résultat 2018 de la commune, à l'unanimité.
- ♦ De ne pas augmenter le taux communal des 3 taxes directes locales: habitation, foncier bâti, foncier non bâti, à l'unanimité.

## Tenue d'un bureau de vote

**Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Qui peut participer au bureau de vote ?**



**Le saviez-vous ?** Toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune peut participer à la tenue du bureau de vote. Avec moins de 1000 inscrits, il n'y a qu'un seul bureau à Ambleny. Les membres d'un bureau de vote sont un président (le maire ou un élu), au moins deux assesseurs et des scrutateurs.

### Quel est leur rôle ?

- ♦ **Les assesseurs** vérifient l'identité des électeurs et se chargent de l'émargement de la liste. Après que l'électeur ait déposé son bulletin dans l'urne, ils procèdent à l'estampillage de la carte électorale. Enfin, les assesseurs doivent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.
- ♦ **Les scrutateurs** veillent au bon fonctionnement du scrutin ainsi qu'au dépouillement et au comptage des bulletins de vote.

### Pour participer

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h. Vous pouvez assurer une ou plusieurs permanences de deux heures réparties sur la journée. Si cette expérience vous tente, faites-le savoir à la mairie.

### Pour voter

Notre commune compte plus de 1000 habitants, de ce fait, pour être admis à voter, les électeurs doivent se munir d'une pièce d'identité avec photo et de leur carte d'électeur.



## Qualité de l'eau

L'Agence régionale de santé Hauts-de-France a effectué dans notre commune des contrôles sanitaires sur divers points de surveillance. L'eau distribuée est conforme aux exigences de qualité définies par le code de la Santé publique.

**L'eau d'Ambleny est consommable**

# Travaux

*Certains travaux terminés ou en cours sont visibles, d'autres moins. Ils ont été réalisés, commencés ou programmés cet hiver.*

## Voirie

**Impasse du Stade.** Le promoteur des maisons construites dans la rue du Stade s'était engagé à revêtir la nouvelle voie qui donne accès aux habita-



*Avec son engin, Pascal Payart a prêté main forte aux agents communaux et aux élus devenus cantonniers pour la circonstance.*

tions, à l'arrière du lotissement. Mais les riverains n'ont rien vu venir. La commune a palié le manquement de cette société en étalant 28 tonnes de GNT, un revêtement constitué de cailloux, de graviers et de sable.

**Hameau d'Hygnières.** L'enfouissement des lignes électriques basse et moyenne tension et de la ligne téléphonique a commencé début mars dans le haut de la rue, qui forme le hameau. De nouveaux candélabres seront également installés. La durée des travaux est prévue pour trois mois.

**Hameau de Maubrun.** Sur la proposition d'Enedis, qui a programmé d'enterrer les lignes électriques moyenne tension au hameau, l'Useda profitera de l'opportunité de la tranchée pour enfouir les lignes basse tension et téléphoniques sur une distance de 900 mètres, et 32 candélabres remplaceront les poteaux en béton. Le début des travaux est prévu fin 2019.

## Entretien

**Bâtiments communaux.** Depuis la fin des années 90, ils attendaient un coup de neuf ! Les toilettes et le bureau des agents communaux ont été repeints par les agents eux-mêmes qui ont réaménagé leur intérieur. Ils ont enchaîné avec les deux grandes portes de l'atelier et du garage. Puis ils ont repeint murs et fenêtres de l'ancienne bibliothèque qui devient lieu de travail pour le service enfance et de réunion pour les conseillers municipaux.

**École.** Ne pouvant être entrepris quand les enfants sont présents, les travaux de peinture de l'escalier et des couloirs au premier étage de l'école

maternelle ont commencé aux vacances de Noël, se sont poursuivis le mercredi pendant la période d'école et ont été terminés lors des congés de février.

**Salle de la Vigne-Catherine.** Construite en 1998, la salle a besoin d'aménagements et de réparations en tout genre. Parmi ceux-ci, en plus de l'entretien courant, l'acoustique, défectueuse depuis toujours, nécessitait d'être améliorée et des travaux ont enfin été réalisés pour mieux s'entendre parler. La commune, la CCRV et le Département y ont participé financièrement pour un total de 13 672 €.



*Les 84 écho-baffles absorbent les sons pour mieux les restituer.*

**à venir... à venir... à venir... à venir... à venir... à venir... à venir...**

**Salle de la Vigne-Catherine.** Les multiples interventions effectuées sur le toit depuis plusieurs années ne suffisent plus à assurer son étanchéité, et la couverture en zing, de 442 m<sup>2</sup>, doit être entièrement renouvelée. Des subventions ont été demandées à l'État et au Département pour entreprendre les travaux.

Tous travaux de  
**CHAUFFAGE,  
 SANITAIRE,  
 ÉLECTRICITÉ**

**CHAUFFAGE  
 SANITAIRE  
 ELECTRICITE**

**S.A.S. MAUPRIVEZ**  
**03 23 74 20 31**

35, rue Quillette • Zone du Trécot • 02290 AMBLENY  
**www.mauprivez.fr • sa.mauprivez@orange.fr**

**RGE**

**COUVERTURE  
 ZINGUERIE  
 ISOLATION**

**06 18 89 69 69**  
 37, rue Hygnières - 02290 AMBLENY  
 czlgregoire@hotmail.com  
 siret : 80905029700013

## Récompensés

**Deux Amblenois ont été à l'honneur, Florian Buczek, lauréat au 27<sup>e</sup> Palmarès de l'apprentissage, et Cédric Beaufort à la Certification des conseillers en gestion de patrimoine.**

Après avoir été récompensé à Laon, Ambleny ne pouvait pas rester insensible à l'excellent résultat de Florian, un jeune de «chez nous» qui s'est classé premier apprenti en CAP charcutier-traiteur des Hauts-de-France 2018. Des élus l'ont reçu à la mairie pour le féliciter et lui remettre une blouse de travail brodée à son nom. Sa spécialité? Les feuilletés... pour nous mettre l'eau à la bouche!

Quant à Cédric Beaufort, conseiller en gestion de patrimoine et troisième adjoint au conseil municipal, sa profession lui a délivré, en janvier, le label de certification, une référence en termes de connaissances, d'éthique et d'objectivité dans les conseils alloués aux clients, pour le professionnel qui le possède. Sur quelque 650 000 conseillers en gestion de patrimoine qui exercent dans notre

pays, Cédric est classé deuxième, dans le Soissonnais, dans ce cercle très fermé qui représente seulement 1800 titulaires de ce label en France.

Toutes nos félicitations à Florian et Cédric, nous leur souhaitons à tous deux une belle réussite professionnelle, chacun dans sa spécialité.



### Travaux au jardin

Avec le printemps les travaux au jardin sont de retour. Mais attention, de simples règles sont à respecter pour entretenir de bonnes relations avec ses voisins.

**À quelle heure tondre?** On utilise la tondeuse, la tronçonneuse ou tout matériel à moteur

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 12 h
- **dimanche et jours fériés INTERDIT L'APRÈS-MIDI**

**Peut-on brûler ses déchets verts?** Eh bien non! depuis 2017, dans la région des Hauts-de-France, il est **INTERDIT DE BRÛLER** les tontes d'herbe, branchages, feuilles, etc. sous peine d'une **amende de 450 €**.

**à savoir... à savoir... à savoir... à savoir...**

**Colis aux aînés.** Les personnes qui habitent Ambleny et qui partent en maison de retraite ou résidence senior dans le courant de l'année reçoivent, elles aussi, un colis de fin d'année. Étant donné qu'il n'est pas obligatoire de déclarer son départ à la mairie, la commission des affaires sociales n'a pas toujours connaissance des changements de situation qui peuvent intervenir.

♦ Signalez vous-même votre départ de la commune, ou faites-le faire, pour que vous puissiez bénéficier de ce colis.

**et aussi... et aussi... et aussi... et aussi...**

**Assainissement.** Malgré plusieurs demandes de **ne jeter ni lingettes ni couches dans les toilettes**, le poste de relevage, dit de la charrue, rue du Pont-Cheminet, qui reçoit les eaux usées du Soulier est trop souvent engorgé et risque de boucher les canalisations.



*Les déchets enlevés toutes les semaines.*

*Florian Buczek entouré des élus venus le féliciter à la mairie d'Ambleny (ci-contre), et Cédric Beaufort lors de la remise des prix à Paris (en haut).*



**mesalertes.fr**

Service d'alertes citoyen



**Le saviez-vous?** Vous êtes 188 à vous être inscrits sur le service d'information par sms et mail mis en place par la commune. Les habitants peuvent s'inscrire eux-mêmes sur le site ou venir le faire à la mairie.

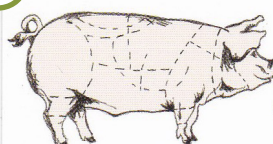
**Pour vous inscrire sur le site**

- ♦ Allez sur mesarlertes.fr
- ♦ Entrez le code postal d'Ambleny: 02290

**Si vous avez changé de numéro de portable ou d'adresse mail**

- ♦ Vous devez porter vous-même les modifications sur le site.

**Conservez bien vos codes**



**CHARCUTIER-TRAITEUR**

luc.pasquet@cegetel.net

**PASQUET DE LEYDE**  
Luc

**Ouvert le vendredi de 14 h à 18 h**

2 bis rue du 21<sup>eme</sup> BIR  
02290 Ambleny  
N°siret: 82207104900016

Tel: 06.09.07.64.97

## Aux nouveaux Amblenois

Le conseil municipal souhaite la **bienvenue aux nouveaux habitants** et les invite à participer aux différentes manifestations, fêtes, spectacles, cérémonies... qui ont lieu dans notre village.

Une agréable manière de faire connaissance avec ses voisins proches... et les autres.

## Dépannages

*Après les chutes de neige et d'arbres, les rues ont été rapidement dégagées.*

Les deux épisodes neigeux de cet hiver ont été courts mais suffisants pour perturber la circulation. Il y a cinq ans, un contrat a été passé avec la EARL Petit pour déneiger les rues communales qui ne sont pas prises en charge par le Département. Et, en février, lorsque la tempête Isaïas a sévit dans la côte de Maubrun où un arbre tombé obstruait le passage à tout



*Routes praticables dans le bourg comme dans les hameaux.*

véhicule, Charles et Vincent Petit ont spontanément dégagé la route avant l'intervention des administrations.

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement cette entreprise locale pour sa réactivité, ce qui a permis aux Amblenois de se déplacer plus rapidement à pied ou en voiture après ces deux intempéries.

## Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (SESV)

Ambleny fait partie du nouveau syndicat des eaux

### Accueil du public

- ♦ au siège, à Courmelles, 87, allée des Platanes
- ♦ 03 23 73 01 51
- ♦ du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h à 12 h
- ♦ à la mairie de Vic-sur-Aisne, 2, rue Brouillaud
- ♦ 03 23 55 52 18
- ♦ le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

♦ **Numéro d'urgence 07 86 25 39 78**

## Communauté de communes Retz-en-Valois

Plusieurs compétences sont gérées par la CCRV Assainissement, déchèteries, urbanisme, tourisme petite enfance et jeunesse...

- ♦ 9, rue Marx-Dormoy, 02600 Villers-Cotterêts
- ♦ 03 23 96 13 01
- ♦ [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)



*Intervention dans la côte de Maubrun.*

## CRISMOTOR

20 ans d'expérience



Ouvert du Mardi au Vendredi de 8h00 - 12h00 & 14h - 19h00  
Le Samedi de 8h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS



12 bis, rue du Brandon - 02290 VIC SUR AISNE

03 23 55 74 17

[crismotor@wanadoo.fr](mailto:crismotor@wanadoo.fr) - [www.crismotor-motoculture.fr](http://www.crismotor-motoculture.fr)

*alice b.*  
Coiffure, Visagiste  
14 place du Cloître - 02200 50955015  
Tél. : 03 23 72 42 72  
*Avec ou sans rendez-vous*

# 8 Manifestations

## Ça s'est passé à Ambleny...

Les cérémonies, fêtes, tournois, soirées, concerts, sorties, jeux... qui ont animé le village cet hiver.

### Samedi 12 janvier

Devant les Amblenois venus assister à la cérémonie des **vœux de la municipalité** (1 et 2), le maire Christian Pérut et les conseillers municipaux (3) ont reçu le président de la CCRV Alexandre de Montesquiou, le député Marc Delatte, et le vice-président de la CCRV Jean-Pascal Berson (4) qui ont prononcé les discours d'usage. Après le bilan de l'année passée, ils ont évoqué les travaux déjà programmés et les projets à venir rapidement. Puis les lauréats 2018 des maisons fleuries sont venus chercher leur prix sous les applaudissements (5) avant de poser pour la photo souvenir (6). Cette année, un prix trottoir a été ajouté. Puis la cérémonie s'est terminée par des conciliabules autour du buffet préparé par les conseillers (7-8-9).



### Les lauréats 2018 du prix des maisons fleuries

#### Dans le village

- ♦ Odette GARNIER
- ♦ Jeanine et Jean-Claude POTIER
- ♦ Valérie COME MARESE
- ♦ Sylvie AMORY
- ♦ Marie-Jo et Jean-Claude CANTOIS
- ♦ la famille MONTELLS
- ♦ Micheline BOILEAU
- ♦ Florence et Jean-Yves CLÉROY
- ♦ Josiane LINDET (prix trottoir)

#### Dans les hameaux

- ♦ Thomas et Sophie BARTHES RYCKEBUSH
- ♦ Marie-Madeleine et Jean-Marie BOUVIER





## Dimanche 3 février

La Maison familiale rurale d'Ambleny (MFR) a organisé son premier **loto de la Saint-Valentin** dans la salle de la Vigne-Catherine, mise à sa disposition par la commune. Les bénéficiaires de cette journée financent deux voyages des élèves, le premier s'est passé à Venise



cet hiver, et le second est programmé en Suède. De nombreux lots étaient mis en jeu, les plus gros étant aussi un voyage à Venise et des bons d'achat d'une valeur de 80 € à 150 €. Une belle réussite avec plus de 230 participants !

## Dimanche 10 février

Le mauvais temps n'a pas découragé les joueurs qui se sont déplacés en nombre pour le premier **Super loto** de l'année de l'Entente cycliste



de la vallée de l'Aisne (ECVA), toujours animé par son président Xavier Michel. Les bons d'achat, d'un montant de 30 €, pour le plus petit, à 300 €, pour le plus gros, divers lots et la tombola : tout a été gagné !

## Dimanche 3 mars

Super loto, jeux des 3 cartons et du carton vert, bingo, tombola : les jeux sont repartis ! L'ECVA a rempli avec une seconde édition d'un **loto spécial bons d'achat** qui a fait gagner plus de 2 000 €.



## Samedi 2 mars

Le Comité d'animation a affrété un car pour emmener 57 Amblenois voir la campagne à Paris... au **salon de l'Agriculture**. Jean-Claude Serain, le président du Comité, n'a pas résisté à poser avec une bleue du Nord, la star du salon ! Une journée à arpenter les allées pour voir veaux, vaches, cochons et autres animaux de la ferme. Bien fatigués au retour, mais ô combien ravis.



## Samedi 9 mars

Les sportifs, enfants et adultes, de l'association Culture sports de la vallée de l'Aisne (CSVA) se sont déguisés pour fêter **Mardi Gras** et s'amuser pendant que des courageuses mettaient la main à la pâte et faisaient sauter de délicieuses crêpes pour toute l'assistance.



## Samedi 23 mars

Ambleny a renouvelé sa participation à l'opération **Hauts-de-France propres**, avec des bénévoles, et la veille, ce sont les élèves de la MFR qui ont œuvré. Les deux équipes ont rempli au total une quarantaine de sacs poubelle de 50 litres de déchets, plastique, verre, et ramassé de nombreux pneus jetés au bord des routes et des chemins par des personnes non respectueuses de l'environnement.



## Dimanche 24 mars

L'ECVA a donné le départ du **prix Fernand-Salvia** depuis la rue de Maubrun. Le circuit de 9,5 km a conduit les coureurs au hameau de Maubrun, pour redescendre par Saint-Bandry et revenir par la rue Mahieux. Et rebelotte pour 2 ou 5 tours de plus selon les catégories !



## Rénovation énergétique

*Avec le soutien de la Région,  
vous pouvez gagner en confort !*

Rénover son logement et réaliser des économies d'énergie aux meilleures conditions, c'est possible ! Le Dispositif du service public de l'efficacité énergétique pour la Picardie propose un accompagnement technique et une solution de financement personnalisée.

### Permanences

- ♦ À Vic-sur-Aisne, antenne de la CCRV, 2-4, rue Saint-Christophe, tous les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 11 h à 12 h.
- ♦ À Villers-Cotterêts, pôle aménagement du territoire, 35, rue du Général-Leclerc, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois, de 11 h à 12 h.

### Pour plus d'infos

- ♦ 03 23 26 73 50 ♦ [www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr)



## Attaques de parasites

*Les frênes et les épicéas subissent une crise sanitaire. À surveiller de près.*

L'Office national des forêts tire la sonnette d'alarme. Dans notre région, des attaques parasitaires, dues à la sécheresse, entraînent des dépérissements importants des arbres déshydratés.

Le frêne est attaqué par la chalarose, un champignon virulent, spécifique à cette espèce d'arbre, et l'épicéa

par les scolytes, qui profitent de la douceur du climat et du manque d'eau pour proliférer. L'ONF procède à des coupes des parcelles infectées afin d'éviter la propagation de l'épidémie et des chutes d'arbres ou de branches près de zones habitées ou fréquentées par le public.

Heureusement, ces parasites sont inoffensifs pour l'homme !



*Frênes et épicéas sont nombreux dans les forêts de l'Aisne.*

## Zéro pesticides

*Au potager ou au jardin, l'utilisation des pesticides chimiques est assujéti à une nouvelle réglementation.*



Entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi Labbé interdit aux particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette interdiction (article 2 de la loi du 6 février 2014), vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires (article 2 modifié par l'article 68 de la loi du 18 août 2015 sur la transition énergétique). Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

- ♦ Si vous êtes encore en possession de produits, ne les jetez pas à la poubelle, déposez-les en déchèterie.

## Fibre optique

**Le saviez-vous ?** Le déploiement de la fibre optique est en cours d'installation sur le territoire de la communauté de commune Retz-en-Valois. C'est l'Useda, avec qui une convention a été signée, qui a en charge l'exploitation et la commercialisation des infrastructures, en association avec Aisne THD (filiale d'Axione Bouygues Énergies et Services).

Le raccordement, pris en charge par l'Useda, donc gratuit pour l'utilisateur, se fait par une prise optique installée dans le domicile, près de celle du téléphone.

### À Ambleny

**Le raccordement est prévu courant 2020**

- ♦ renseignements et informations sur [www.raiso02.fr](http://www.raiso02.fr)

La force d'un groupe de proximité pour toute votre communication



**Imprimerie Sérigraphie/Signalétique**  
4 rue du Vaux Fourché  
02880 Bucy-le-Long  
03 23 72 22 00

**A votre disposition pour la réalisation de :**

- Brochures
- Dépliants
- Signalétique
- Chemises et découpes
- Flyers
- Carnets, liasses

### NOUS CONTACTER :

Luc PERY - Port. : 06 85 41 29 26 - [lpery@alliance-pg.com](mailto:lpery@alliance-pg.com)

## Documents à portée de clic

**Comment demander divers documents sur Internet de manière simplifiée et sécurisée.**

De plus en plus de démarches sont à effectuer sur Internet. Carte d'identité, passeport, permis de conduire et certificat d'immatriculation n'y échappent pas. Les demandes sont simplifiées et sécurisées pour faire établir ou renouveler ces documents.



### Carte d'identité, passeport

La pré-demande vous fera gagner du temps avant de vous rendre dans la mairie de votre choix (*voir p. 3*) pour la prise de vos empreintes et le dépôt du dossier :

- ♦ <http://passeport.ants.gouv.fr/>  
Services-associés/

### Permis de conduire, immatriculation

Rendez-vous sur le site spécifique au document demandé et créez votre compte :

- ♦ [permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr)
- ♦ [immatriculation.ants.gouv.fr](http://immatriculation.ants.gouv.fr)

### Besoin d'aide

Contactez l'Agence nationale des titres sécurisés :

- ♦ <http://ants.gouv.fr>
- ♦ 3400 (numéro non surtaxé).

## Déchèterie : carte d'accès

**Obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019, demandez votre carte pour accéder aux deux déchèteries de la communauté de communes.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV) a mis en place un nouveau système d'accès aux deux déchèteries de son territoire, à Ambleny et Villers-Cotterêts. Les particuliers, les professionnels et les collectivités devront être munis d'une carte pour y accéder.

Jusqu'au 31 mai vous pourrez entrer dans les déchèteries, mais sans carte leur accès vous sera refusé à partir du 1<sup>er</sup> juin. Si vous ne l'avez déjà fait, demandez votre carte sans plus tarder car il y a du délai pour la recevoir.

Attention ! Une seule carte par foyer est délivrée gratuitement. Si vous désirez une carte supplémentaire, en cas de perte ou de vol, elle vous sera facturée 5 €.

### Demande par courrier à la CCRV

Le formulaire papier est disponible à la CCRV, dans les déchèteries ou à la mairie. Une fois prêt, le formulaire et les justificatifs sont à renvoyer à la CCRV, c'est elle qui édite et envoie la carte. Ne rien déposer à la mairie d'Ambleny.

- ♦ CCRV, Service environnement, impasse du Chênois, 02600 Villers-Cotterêts

### Demande en ligne sur le site de la CCRV

- ♦ [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

### Justificatifs à fournir, que ce soit pour la demande papier ou sur Internet

- ♦ une pièce d'identité recto verso (carte d'identité, passeport) ;
- ♦ un justificatif de domicile de moins d'1 an (facture eau, électricité, etc.).

### Renseignements Service environnement CCRV

- ♦ Christelle Carbonneaux 03 23 96 60 19 ♦ Audrey Raffard 03 23 96 52 38.



### Horaires de la déchèterie d'Ambleny



- ♦ Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30.
- ♦ Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
- ♦ Fermée toute la journée les mardis, dimanches et jours fériés.
- ♦ 03 23 72 49 28.



**Pizzeria**

Tous les Mardi soir - Place de l'église.

Notre Menu sur [lefouraboiss.fr](http://lefouraboiss.fr)

06.08.01.08.31 ou 06.20.28.42.43

# OK CARRELAGE

CARRELAGE - SANITAIRE  
Meuble de Salle de Bains  
Robinetterie

**9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS**  
Tél. : 03 23 59 57 70 - Fax : 03 23 59 20 49



Un moment de convivialité et d'éveil.

## Le club des tout-petits

**Nouveau rendez-vous tous les lundis matin pour les enfants de 0 à 4 ans.**

Depuis janvier, le service Relais assistants maternels (RAM), de la communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV), a ouvert un atelier destiné aux tout-petits de 0 à 4 ans.

Tous les lundis matin, les enfants, accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté, sont accueillis par des professionnelles de la petite enfance dans l'ancienne école de Montigny-Lengrain. Du matériel et des jeux sont à disposition, et des activités à thèmes sont proposées, peinture, parcours moteur et sensoriel, cuisine, manipulation de semoule et plein d'autres petites choses agréables.

### La matinale des tout-petits

- ♦ Le lundi de 9h 30 à 11h 30 ♦ 1, rue Vaudrial, Montigny-Lengrain

Renseignements ♦ 03 23 96 61 30 ♦ ram@retzenvalois.fr

## Séances de théâtre

**La communauté de communes Retz-en-Valois a invité les classes de maternelle du territoire à deux spectacles de théâtre. Programmes.**

En février, les enfants de 3 ans à 5 ans ont pu assister, à Cœuvres, au spectacle d'ombres *Le cirque est arrivé*, donné par la compagnie Clair de Lune Théâtre. Et fin mars, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, le Théâtre de La Mascara a joué *Les petits frissons...* à Ambleny, un prétexte pour découvrir



les cinq sens au fil d'histoires de hibou, de petit poisson et d'ours polaire.

**Jeux d'ombres chinoises (à gauche) et petits frissons garantis (ci-contre).**

## À l'école dès 3 ans

**Votée le 13 février 2019, la scolarisation devient obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.**

En 1882, avec la loi Jules-Ferry, l'école est devenue obligatoire à partir de 6 ans jusqu'à 14 ans au minimum, âge auquel les élèves passaient leur premier diplôme, le certificat d'études primaires. L'âge légal de 16 ans pour quitter l'école est en cours depuis 1959.

### Inscriptions en mairie pour la rentrée 2019-2020

- ♦ Du 23 au 30 avril 2019.
- ♦ Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Selon l'article 2 de la nouvelle loi : «L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans». L'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans sera effectif à la rentrée scolaire 2019-2020.

Tous les enfants âgés de 3 à 5 ans devront donc aller à l'école maternelle toute la journée. Comme pour les plus grands, les horaires et les règles d'assiduité devront être respectés et toute absence justifiée. La scolarisation à domicile sera toujours possible mais la mairie et le Dasen devront en être informés par une déclaration écrite.

## Aide au permis de conduire

**Les jeunes apprentis peuvent bénéficier d'une aide financière pour passer leur permis de conduire.**

Attribuée une seule fois pour un même apprenti, quel que soit le montant des frais engagés, l'aide, fixée à 500 €, peut être cumulée avec toutes les autres prestations sociales.

### Pour en bénéficier, l'apprenti doit

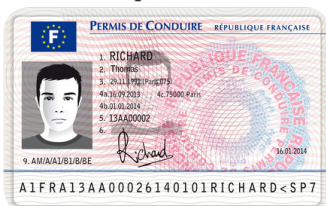
- ♦ être âgé d'au moins 18 ans ;
- ♦ être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- ♦ être engagé dans la préparation du permis de conduire B.

### Documents à transmettre

Au centre de formation des apprentis dans lequel le jeune est inscrit :

- ♦ la demande d'aide rédigée sur papier libre et signée par l'apprenti ;

**Le nouveau permis de conduire européen.**





### Aides de la région Hauts-de-France

Transport, garde d'enfants, véhicule pour l'emploi... retrouvez les différentes aides proposées sur le site

- ♦ [aidesindividuelles.hautsdefrance.fr](http://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr)

- ♦ la copie recto-verso d'une pièce d'identité ou du titre de séjour en cours de validité ;

- ♦ la copie d'une facture de l'auto-école datant de moins de 12 mois.

### Renseignements et infos sur

- ♦ [service-public.fr](http://service-public.fr)

# Bienvenue à l'Assemblée nationale

**Grande journée d'éducation civique et culturelle à Paris. De l'Assemblée nationale au musée de l'Orangerie, les élèves des grandes classes du primaire ont joué les touristes dans la capitale.**

Le jour de la rentrée des classes, le député de notre circonscription, Marc Delatte, était venu à l'école d'Ambleny, et avait invité les élèves de CM2 à visiter l'Assemblée nationale. Chose promise, chose due, à force de ténacité du maire et d'adjoints, ils y sont allés.

De bon matin, le lundi 21 janvier, accompagnés de leurs enseignantes et de parents d'élèves, les enfants des classes de CM2, CE2 et une partie des CE1 sont partis vers la capitale. Enfin, une fois arrivés aux portes de Paris, au bout d'un voyage (offert par la commune) dans une circulation intense, tous étaient impatients de voir la tour Eiffel. Et l'autocar a déposé les élèves devant le palais Bourbon où ils ont été accueillis par Marc Delatte en personne.



Tout en haut de l'hémicycle, dans la galerie réservée aux visiteurs qui assistent aux séances.

La visite a commencé par la projection d'un petit film qui explique le rôle des 577 députés et le fonctionnement de l'Assemblée. Puis direction la Galerie des fêtes sous les ors et les feux des lustres en cristal, la Grande rotonde, passage obligé des journalistes pour accéder à leurs salles de travail et à leur tribune, la salle des Quatre colonnes, où se rencontrent les députés et la presse. Comme les ministres et les députés, les enfants ont traversé les salons, tous décorés par des artistes de renom, pour se rendre dans l'hémicycle où les lois sont débattues et votées. Le circuit s'est terminé par la bibliothèque qui contient près de 700 000 volumes.



Dans les salles du musée de l'Orangerie, on fait connaissance avec des peintres du XX<sup>e</sup> siècle.

Après le pique-nique, pris dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la mairie du VII<sup>e</sup> arrondissement, la sortie parisienne s'est poursuivie de l'autre côté de la Seine, au musée de l'Orangerie, dans le jardin des Tuileries. Là, les écoliers amblennois ont découvert *Les Nymphéas*, œuvre magistrale de Claude Monet, et d'autres peintres dont Utrillo, Renoir, Cézanne, Picasso... Une journée bien remplie et instructive.

Monique Ferré

**et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi...**

**Mardi Gras.** Le mauvais temps n'ayant pas permis de défiler dans les rues, princesses, corsaires, homme araignée, Zorro... se sont repliés au restaurant scolaire où tout ce petit monde a pu déguster crêpes et autres gourmandises.



**Découverte de l'Égypte.** Fin mars, pour illustrer et donner vie à leurs cours sur l'Antiquité égyptienne, les CM2 sont allés voir *Le trésor du pharaon*, l'exposition dédiée à Toutânkhamon, à la Grande Halle de La Villette, à Paris.



COUVERTURE - ZINGUERIE

J.Y. CLEROY

03 23 74 29 08 - 06 13 09 59 84

32, rue Mahieux - 02200 AMBLENY

jycleroy@wanadoo.fr

## Les fous du roi font leur cirque!

*Deux thèmes d'activités ont alterné pendant les vacances d'hiver au centre : le Moyen Âge et le cirque. Tournois de chevaliers ou saltimbanques, tout le monde en piste !*

Pendant la première semaine des vacances de février, les 29 enfants, d'Ambleny et de Saint-Bandry, inscrits au centre de loisirs ont eu l'occasion de découvrir l'époque médiévale ainsi que les arts du spectacle à travers le cirque.

En début de semaine, la création du décor sur le thème du Moyen Âge et la confection de boucliers, d'épées et de couronnes a permis aux enfants de se plonger dans l'univers des rois et des reines. Ils ont pu aussi affirmer leur courage et leur bravoure lors de jeux et de tournois sur le thème des chevaliers à la conquête du château.

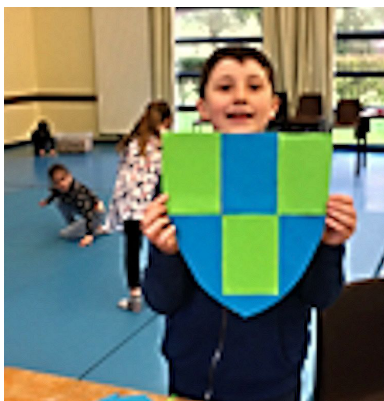
La semaine a également été partagée autour de l'univers du cirque. Pendant ces cinq jours, les vacanciers, âgés de 3 ans à 11 ans, ont participé à des activités liées au cirque et ont appris à se servir des différents objets utilisés par les acrobates et les clowns. Le maniement du matériel acrobatique, boules de jonglage, bâtons du diable, diabolos, rola bola (une planche sur un rouleau d'équilibre), ainsi que l'entraînement aux acrobaties ont rythmé les après-midi.

Pour clore cette semaine, les apprentis circassiens ont monté un spectacle digne de ce nom afin de montrer tout leur savoir-faire. Et, comme il se doit, ce dernier a été suivi d'un goûter préparé spécialement pour les parents.

*Margot Poncelet*



*Devant le décor de château fort, les activités du cirque : dressage des petits fauves (en haut), et démonstrations d'acrobatie par les jeunes artistes (ci-dessus).*



*Chevaliers du Moyen Âge, Ivan est fier de montrer son bouclier, pendant que Lukas et Enzo sont en plein travail de création et de réalisation.*

### Le centre en pratique

Le centre de loisirs fonctionne uniquement la première semaine des petites vacances et 4 semaines en juillet.

#### Vacances de printemps

- ♦ Du lundi 8 au vendredi 12 avril.

#### Vacances d'été

- ♦ Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.

#### Renseignements et inscriptions

- ♦ Les Francas de l'Aisne, 269, avenue de Reims, 02200 Villeneuve-Saint-Germain
- ♦ 03 23 76 28 46
- ♦ francas.aisne@wanadoo.fr

## BUREAU 02

Du particulier au professionnel

**CALIPAGE**

Matériel



Fournitures



Mobilier de bureau

ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN

Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99

du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

# Le Dr Bohn, un médecin de campagne

Venu à Ambleny pour rester français, le Dr Bohn, né en d'Alsace le 15 juin 1850, a pratiqué jusqu'à son décès prématuré le 29 juin 1894. Il a laissé à ses contemporains le souvenir d'un médecin affectueux, dévoué et mort à la peine. *Nécrologie parue dans « L'Argus du Soissonnais » le 24 juillet.* Par Denis Rolland

**AMBLENY.** — On nous écrit :

Les obsèques de M. Bohn, médecin à Ambleny, dont nous avons annoncé la mort prématurée, ont eu lieu, hier lundi, à l'église d'Ambleny, au milieu d'une affluence nombreuse et recueillie.

La Compagnie des sapeurs-pompiers, la Fanfare, dont le défunt était membre honoraire, le Conseil municipal, convoqué par M. le Maire d'Ambleny, se réunissaient dès dix heures du matin, à la maison mortuaire. Des couronnes offertes par les habitants de la commune, par l'association des Alsaciens-Lorrains de l'arrondissement et par des amis de M. Bohn, étaient déposées sur le cercueil.

Les glands du drap mortuaire étaient tenus par M. le docteur Marchand, président de l'Association médicale, M. Matte, président de l'Association alsacienne-lorraine, dont le défunt était vice-président, M. le docteur Clochepin, remplaçant du défunt, et M. Denis, notaire honoraire à Ambleny, ami de M. Bohn.

Dans l'assistance, on remarquait la présence de M. le docteur Woimant, de Soissons, de M. le docteur Couty, de Vic-sur-Aisne, et d'un grand nombre des clients du défunt qui avaient tenu à témoigner par leur présence leurs sympathies pour M. Bohn. MM. les docteurs Marcotte, Ferrand et Vilcoq, de Soissons, s'étaient fait excuser.

Lors de la conduite au cimetière, la Fanfare d'Ambleny a fait entendre un morceau de son répertoire.

Au cimetière, divers discours ont été prononcés, par M. Rochard, maire d'Ambleny, M. le docteur Marchand, le lieutenant des sapeurs-pompiers d'Ambleny, et par M. Matte, président de l'Association des Alsaciens-Lorrains de l'arrondissement de Soissons.

## Discours de M. Rochard, maire d'Ambleny

Messieurs,

Je viens à la fois comme maire et au nom des habitants de la commune d'Ambleny rendre un dernier hommage à Monsieur Bohn, notre médecin regretté de tous.

Cet homme de bien par excellence et plein de dévouement a quitté son pays pour rester français.

Honneur à tous nos frères Alsaciens-Lorrains qui ont suivi ce courageux exemple en abandonnant leur famille, leurs amis, et ont sacrifié tous leurs intérêts en optant pour la France, leur patrie qu'ils aiment toujours.

Mais honneur surtout à cet homme de bien, qui, à cet acte héroïque, a joint celui de se dévouer, de sacrifier journellement sa santé pour ses frères, c'est-à-dire nous tous et surtout les ouvriers sans ressources.

Toujours et à tout instant, il était prêt à répondre à l'appel des pauvres malades et l'on peut dire qu'il a poussé le dévouement jusqu'à l'abus de ses forces et, comme tous les braves, qu'il est mort au champ d'honneur.

Cet homme d'élite avait compris combien la douceur, la patience, la condescendance sont agréables aux pauvres malades, aussi les abordant avec son regard doux, bienveillant, affectueux, il réchauffait leur cœur et leur rendait l'espérance. La mort si prompt de Monsieur Bohn sera un véritable deuil dans notre commune.

Enlevé dans la force de l'âge, à ce moment où nous devions le posséder encore de longues années, le pays entier se souviendra longtemps que pendant treize années, il a eu en lui un médecin affectueux, dévoué, sans réserve et mort à la peine.

Que l'hommage public de toute cette nombreuse population soit un adoucissement à la douleur immense de Madame Bohn ainsi qu'à celle de toute son honorable et digne famille. Elle emportera chez elle non seulement les restes mortels de son pauvre

mari, mais en même temps comme une auréole de sympathie, d'affection, d'estime et j'oserai dire d'amour dont il était entouré ici dans notre commune et ses environs.

Adieu, cher Monsieur Bohn, adieu !

Voici le texte du discours qu'avait préparé M. Denis, notaire honoraire, mais qui n'a pas été prononcé :

Messieurs,

Un même deuil et une commune douleur nous rassemblent ici pour rendre un juste tribut d'hommage et de sincère reconnaissance à l'homme bon, au médecin dévoué que nous avons connu.

Il était né sur la terre d'Alsace et avait puisé dès son jeune âge, dans l'éducation et les exemples de sa famille, les sentiments de devoir et de patriotisme qui ne reculent devant aucun sacrifice.

Il faisait ses études quand éclata la funeste guerre de 1870. Les exigences d'un vainqueur impitoyable arrachèrent alors brutalement l'Alsace à la Mère-Patrie.

M. Bohn ne faiblit pas devant cette cruelle épreuve. Né Français, Français de cœur, il voulut comme bon nombre de ses compatriotes, vivre Français et mourir Français. S'arrachant en quelque sorte le cœur avec la main, il fit à la patrie le sacrifice de ses plus chères affections, dit adieu à sa famille et à son pays natal, et résolut de passer ses jours sur une terre française.

Ses études terminées, il se fixa à Ambleny vers la fin de 1882. Nous l'avons vu depuis cette époque, prodiguant ses soins sans trêve ni repos, oubliant ses propres fatigues pour voler le jour, la nuit, au lit de la souffrance, n'épargnant ni son temps ni ses peines pour soulager et guérir.

Il avait demandé à notre pays une compagne. Après six années d'une union sans nuages, une maladie impitoyable la lui enleva, malgré tous ses soins et ceux de ses plus éminents confrères, dont il avait réclamé l'aide et les lumières.

Le caractère de M. Bohn resta à la hauteur de cette nouvelle épreuve.

Après un veuvage assez long, il céda aux instances des siens et se résolut à choisir une nouvelle épouse. Il la demanda à sa chère Alsace. Il nous a été donné de connaître celle qui avait obtenu ses préférences et d'apprécier ses rares qualités. Nous étions heureux de continuer avec ce ménage si bien uni, d'anciennes relations de bonne amitié basée sur des sentiments d'estime réciproque.

Une enfant lui était née depuis peu. Il concentrait ses affections sur cette existence à peine éclosée, et bâtissait bien des projets d'avenir. Tout paraissait sourire à son bonheur, quand la mort est venue le surprendre dans la force de l'âge, et la plénitude de ses facultés, brisant ainsi, à tout jamais, de riantes et légitimes espérances.

Au milieu de ses nombreuses occupations, monsieur Bohn avait toujours conservé le secret espoir de revoir son pays. Quand l'Alsace redeviendra Française, nous disait-il souvent, je retournerai chez les miens. Ce dernier vœu n'a pas été exaucé. L'Alsace n'est pas redevenue Française. Il n'a pas revu son pays. Seule, sa dépouille mortelle ira demander le repos éternel au milieu des siens, là-bas sur une terre restée étrangère.

Adieu, cher ami. Puissent ces témoignages de notre sincère affection apporter un soulagement à la douleur de votre famille et lui prouver à quel point nous avons apprécié votre patriotisme si pur et si élevé, votre dévouement à vos semblables et les sacrifices sans nombre que vous avez faits pour eux.

Adieu ! adieu !

## Expo

**Après les années de guerre, le temps de la reconstruction est venu. Visites gratuites.**



Le nouveau centre des archives à Laon.

Jusqu'au 28 juin, des visites, des conférences, des concerts racontent la reconstruction de notre département

de l'Aisne après la Grande Guerre.

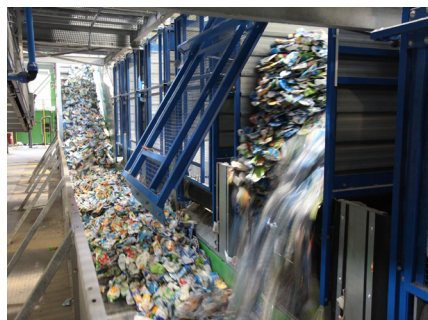
### Infos pratiques

- ◆ Centre des archives de l'Aisne, Parc Foch, avenue Foche, Laon
- ◆ 03 23 24 61 47
- ◆ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- ◆ Visites guidées gratuites tous les vendredis et le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, de 14 h à 17 h.
- ◆ Programme sur [www.aisne.com](http://www.aisne.com)

## Visite à Valor'Aisne

**Après leur collecte à notre porte, que deviennent nos emballages et autres déchets ménagers. Un parcours à découvrir.**

Créé en 2003, Valor'Aisne est le Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne. Pour tout connaître des différentes étapes du traitement des déchets, de l'arrivée du camion au compactage, les centres de tri d'Urvilliers, à côté de Saint-Quentin, et de Villeneuve-Saint-Germain, tout près de Soissons, ouvrent leurs portes pour expliquer leur travail et sensibiliser les visiteurs, adultes et enfants, aux gestes de tri.



Le centre d'Urvilliers traite chaque année 28 000 tonnes de déchets.

## Badminton

**Essayez ce sport physique et technique, classé 3<sup>e</sup> au monde après le foot et le tennis.**

Ce sport ne se pratique pas seulement à la plage. À Ambleny, l'association CSVA dispense des cours en salle aux adultes qui jouent de la raquette et du volant. Initiation à divers sports, marche, gymnastique, théâtre sont aussi proposés aux enfants et adultes.



Jeux en double, dames-hommes.

### Badminton avec la CSVA

- ◆ Salle de la Vigne-Catherine
- ◆ Le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
- ◆ Michel Robache ◆ 03 23 39 90 93

## Agenda

### Avril

#### Accrobranches

Le parc Canopée est ouvert de début avril à fin septembre, 06 10 47 53 02.

#### Lundi 22 Pâques

Chasse aux œufs pour les enfants jusqu'à 10 ans, rendez-vous à 15 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

Courses de l'école de vélo de l'ECVA, départs à partir de 13 h, au Soulier.

#### Dimanche 28

Salon du bien-être féminin-masculin, des produits, des conseils... de 10 h à 18 h, salle de la Vigne-Catherine.



### Cérémonies

Adultes et enfants sont invités à se rassembler devant le monument aux morts

**Dimanche 28 avril,**  
à 10 h 30, **Journée du souvenir des déportés**

**Mercredi 8 mai,**  
à 10 h 30, **victoire de la Seconde Guerre mondiale**

**Mardi 18 juin,**  
à 18 h 30, **appel du G<sup>ral</sup> De Gaulle**

### Juin

#### Samedi 1<sup>er</sup>

Sortie au Parc Saint-Paul, avec le Comité d'animation, renseignements et inscriptions au 03 23 74 28 09.

#### Samedi 1<sup>er</sup>

Fête de l'association Culture Sport de la vallée de l'Aisne, à partir de 14 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

#### Dimanche 2

Épreuves cyclistes du championnat départemental Ufolep-ECVA, départs depuis le podium rue d'Hygnières.

#### Dimanche 16

Brocante du Comité d'animation, de 9 h à 18 h. Buvette et petite restauration salle des Associations.

### festival de jazz... festival de jazz... festival de jazz... festival de

**Jazz'n Ambleny** La prochaine session du festival de jazz, composée par ses présidents Yvan Checler et Bass Van Nooten, accueillera des musiciens français et néerlandais. Comme les autres années, ils donneront deux concerts :

- ◆ Vendredi 21 juin, dans le parc du château de Vic-sur-Aisne, à 20 h 30.
- ◆ Samedi 22 juin, à Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, à 20 h 30.



Yvan Checler et Bas Van Nooten.